

1. L'ÉVÉNEMENT

Islam de France : les pistes du Président

HERVÉ GATTEGNO ET DAVID REVAULT D'ALLONNES @DAVIDREVDAL

CHANTIER Argent, dirigeants, formation des imams : le chef de l'État prépare une réorganisation complète du culte musulman. Il avance « touche par touche », confie-t-il au JDD, mais il veut aller vite

La politique et la foi, le temporel et le spirituel : Emmanuel Macron veut être sur les deux fronts à la fois. Pendant que montent les critiques contre ses réformes économiques et sociales ou sa politique d'immigration, le chef de l'État réfléchit à une réorganisation complète de l'islam. Objectif : inscrire le culte musulman dans une relation apaisée avec l'État et les autres religions – et, partant, l'associer pleinement à la lutte contre le fondamentalisme. Plusieurs fois annoncé, le grand discours présidentiel sur la laïcité, qui devait être l'occasion de dévoiler le projet, n'est toujours pas à l'ordre du jour. Mais si les mots restent à écrire, les idées, elles, progressent.

À l'Élysée, un plan d'ensemble est à l'étude, avec la coopération active du ministère de l'Intérieur. Il va de la création de nouvelles instances représentatives des musulmans à l'élaboration d'un cadre pour le financement des lieux de culte et la collecte des dons, sans oublier un programme de formation des imams. Sur tous ces sujets, Emmanuel Macron souhaite « *réduire l'influence des pays arabes, qui empêche l'islam français d'entrer dans la modernité* », résume l'un de ceux – intellectuels, politiques et religieux – qui abordent régulièrement la question avec lui.

« *Ma méthode, c'est d'avancer touche par touche* », confie le Président au JDD (*lire ci-contre*). Le 21 décembre, recevant les représentants des religions, il avait posé le débat en dénonçant « *la radicalisation de la laïcité* » – « *cela visait tous les partis politiques qui instrumentalisent la loi de 1905 au service d'une guerre identitaire* », décrypte un de ses conseillers. Le 4 janvier, dans ses vœux aux autorités religieuses, il a ensuite annoncé « *un travail sur la structuration de l'islam en France* » et lancé à l'intention des musulmans : « *Je vous aiderai.* » Trois jours après, il n'a guère apprécié que son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, profite d'une visite à Paris pour s'entretenir avec les dirigeants du Conseil français du culte musulman (CFCM) et afficher outrageusement le poids de son pays au sein de l'islam français.

Désormais, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a pour mission de préparer la réforme du CFCM, institution créée en 2003 sous l'égide de Nicolas Sarkozy, mais qui n'est jamais parvenue à s'imposer – à peine un tiers des musulmans connaissent son existence, selon une enquête de l'Ifop pour l'Institut Montaigne publiée en 2016 par le JDD. Tous les experts consultés ont livré le même diagnostic : le mode de désignation des membres du CFCM est en soi un facteur d'immobilisme, une sorte de péché originel. Ils sont élus dans les mosquées selon une répartition des sièges proportionnelle à la surface des bâtiments et dans un scrutin où l'influence des pays étrangers (Algérie, Maroc, Turquie, Arabie saoudite, Qatar) se révèle déterminante. C'est avec ce système que Macron veut rompre. Les intéressés eux-mêmes y sont prêts. « *Il y a une prise de conscience au sein du CFCM qu'une*

ouverture est nécessaire », admet son vice-président, Anouar Kbibech. Un groupe de travail a été créé en son sein le mois dernier ; il livrera au gouvernement des propositions de réforme en juin.

Le calendrier de la réforme est contraint : les prochaines élections au CFCM sont prévues pour le printemps 2019 ; il faudra agir avant – le Président parle, quant à lui, du « *premier semestre 2018* ». Parmi ceux qui murmurent à son oreille sur cette matière, Gérald Darmanin plaide que « *la période est propice* ». « *Il y a une accalmie sur le front du terrorisme, Macron a une forte légitimité pour transformer le pays et une grande partie des musulmans ressent cette nécessité d'avancer* », explique le ministre des Comptes publics, petit-fils de musulman et auteur d'un rapport sur « *l'islam français* » en 2016 quand il militait encore à l'UMP.

Le contenu de la réforme, en revanche, reste à trouver. Si le cabinet de Gérard Collomb affiche l'intention de « *sortir de l'islam consulaire pour ouvrir le CFCM aux musulmans les plus intégrés* », la difficulté est de structurer une religion qui, à la différence du catholicisme ou du judaïsme, n'est aucunement hiérarchisée.

Le sociologue Gilles Kepel, que Macron cite parmi ses inspirateurs sur le sujet et qui l'accompagnait il y a deux semaines en Tunisie, résume ainsi l'équation : « *Il faut trouver une formule qui tienne compte de la plasticité du sunnisme français, sans que les musulmans soient les otages des rivalités entre leurs pays d'origine.* » Autre expert écouté (et lui-même musulman), Hakim El Karoui complète en estimant que « *le moment est venu de confier l'organisation à la nouvelle génération des Français de confession musulmane* ». Cet ancien banquier d'affaires (chez Rothschild, comme Macron) qui conseilla jadis Jean-Pierre Raffarin est l'un des meilleurs analystes de l'islam français. Son dernier livre, *L'Islam, une religion française* (Gallimard), paru en décembre, circule et se commente dans les cabinets ministériels, au point de faire référence dans la plupart des débats actuels.

El Karoui y appelle avec pédagogie à une « *contre-insurrection culturelle* » des musulmans intégrés contre ceux qui dévoient leur foi. Il propose notamment l'institution d'un « *grand imam de France* » sur le modèle du grand rabbin, qui dispose d'une autorité morale sur le culte juif et le représente devant le pouvoir politique. Il préconise aussi qu'à côté de la Fondation pour l'islam de France, créée sous le gouvernement Valls et présidée par l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement, une association distincte soit chargée de financer les lieux de culte, la formation et les salaires des imams – « *mais à condition que cette structure soit affranchie de l'influence du CFCM et de la tutelle de l'État* », précise-t-il, soulignant que « *dans tout le monde arabe, les imams sont formés par les États, ce qui n'a pas empêché les intégristes de prospérer...* » Financement et formation des imams sont, de fait, les points les plus délicats à régler. C'est notamment par ces deux voies que s'exercent les influences étrangères sur l'islam français. Ainsi, les pays du golfe Persique et du Maghreb contribuent à la construction des mosquées (alors que la loi de 1905 interdit à la France de le faire) et quelque 300 imams exerçant sur notre sol sont des fonctionnaires rémunérés par des États étrangers.

En outre, la collecte des dons des fidèles et son utilisation se font encore dans une relative opacité. La plupart des lieux de culte musulmans préfèrent le statut de la loi 1901 (associations à but non lucratif) à celui de la loi de 1905 (associations cultuelles), pourtant plus avantageux sur le plan fiscal. La loi récente sur le « droit à l'erreur », portée par Darmanin, impose une obligation aux associations cultuelles de déposer des comptes annuels. Mais le

ministre aimerait aller plus loin en obligeant à l'avenir les lieux de culte à se soumettre au statut de 1905 – et aux contrôles qui en découlent. L'idée d'une taxe sur les produits halal fait, par ailleurs, son chemin, tout en soulevant des réticences à cause de son caractère communautariste – « *on peut être musulman sans manger halal, non ?* », interroge Darmanin.

Aller jusqu'à un « concordat » avec l'islam, comme il en existe un en Alsace et en Moselle avec l'Église catholique ? Certains y voient une piste à envisager à des degrés divers, comme Jean-Pierre Chevènement ou le grand rabbin de France, Haïm Korsia, également écouté à l'Élysée. Macron, lui, ne se déclare pas prêt à s'engager sur ce chemin, qui exigerait de toute façon une révision de la Constitution. En revanche, la loi de 1905 n'est pas forcément considérée comme « *un texte sacré* ». « *Elle a déjà été modifiée treize fois* », signale un proche du chef de l'État. Pour l'heure, des mesures sont déjà prises ou sur le point de l'être pour favoriser l'apprentissage du fait religieux à l'école, renforcer la formation des aumôniers musulmans dans les prisons et les hôpitaux. « *Le Président lit beaucoup et écoute tous les avis, mais il forgera seul son opinion* », indique un de ses proches. Les voies du Seigneur...

oOo

Le Journal du Dimanche - dimanche 11 février 2018

1. L'ÉVÉNEMENT

« Je poserai les jalons au premier semestre »

Emmanuel Macron

PROPOS RECUEILLIS PAR D.R.A. * PHILOSOPHE ET ISLAMOLOGUE, AUTEUR DE NOMBREUX OUVRAGES DONT « LE GRAND MALENTENDU. L'OCCIDENT FACE AU CORAN », ÉDITIONS DE L'AUBE, 2016.

« Nous travaillons à la structuration de l'islam de France et aussi à la manière de l'expliquer, ce qui est extrêmement important. Mais je ne dévoilerai une proposition que quand le travail sera abouti.

Ma méthode pour progresser sur ce sujet, c'est d'avancer touche par touche. Je l'avais fait le 4 janvier dernier lors de mes vœux aux autorités religieuses, en définissant ma vision de la laïcité, qui n'est pas un vide à l'intersection de toutes les croyances que l'État serait chargé d'occuper, en donnant ma vision du travail à effectuer pour organiser l'islam en France, et en expliquant que j'aiderai à ce travail. Je l'ai fait encore jeudi dernier, à Tunis, où j'ai parlé de l'islam assez longuement. Cette méthode permet de ne pas faire de raccourcis.

Je vais continuer à consulter beaucoup. Je vois des intellectuels et des universitaires, comme Gilles Kepel, des représentants de toutes religions, car je considère que nous devons nous inspirer fortement de notre histoire, de l'histoire des catholiques et de celle des protestants. J'ai vu Youssef Seddik*, comme d'autres intellectuels et toutes sortes d'acteurs, tels que l'Institut Montaigne, qui ont pris des initiatives sur cette question. Mais c'est durant ce premier semestre 2018 que je souhaite poser les jalons de toute l'organisation de l'islam de France.

Un nouveau concordat ? Quelle que soit l'option retenue, mon objectif est en tout cas de retrouver ce qui est le cœur de la laïcité, la possibilité de pouvoir croire comme de ne pas croire, afin de préserver la cohésion nationale et la possibilité d'avoir des consciences libres.

Je pense que le risque, dans toute cette affaire, est de brandir des objets connotés, qui ont leur propre histoire, ou de faire des raccourcis en plongeant tout le monde dans un même sac. Il y a une question qui est celle de l'organisation. Mais il y a une autre question, qui est celle du rapport entre l'islam et la République. »

oOo

1. L'ÉVÉNEMENT

CULTE MUSULMAN : UN FINANCEMENT OPAQUE

La France compte entre
3 et 6 millions
de personnes se réclamant
de l'islam, c'est la **2^e religion**
de France

 environ **2 millions**
de pratiquants

2.450 mosquées



Majoritairement
des mosquées de quartier

64% < à 150m²

8% > à 500m²

Sources : rapports d'information des sénateurs
Hervé Maurey et Nathalie Goulet

L'islam est un culte en rattrapage au regard de son patrimoine immobilier. Les milliers de mosquées répertoriées en France en 2016 n'offrent pas assez de surface aux pratiquants : 700.000 m² manqueraient à l'appel, ainsi qu'une enveloppe supplémentaire de 150 à 200 millions d'euros, selon Hakim El Karoui, auteur d'un rapport sur l'islam pour l'Institut Montaigne. De quoi entretenir et construire de nouvelles mosquées et mieux rémunérer et former les imams. Actuellement, la communauté musulmane finance l'essentiel de son culte via des dons et l'aumône obligatoire (zakat). Les États turc, marocain, algérien et saoudien y contribuent pour le solde ainsi que des donateurs privés étrangers. Le système reste opaque. Beaucoup d'associations culturelles s'organisent sous le statut loi 1901 avec des obligations comptables minimales. Sur les contributions des États et de groupes caritatifs étrangers plane le soupçon qu'elle soient idéologiquement orientées (Frères musulmans, salafistes...) et difficilement traçables. **B.B.**

oOo

1. L'ÉVÉNEMENT

Les marchés en or de l'islam

BRUNA BASINI @BRUNABASINI

RELIGION Des milliards générés par le business du halal aux millions dépensés pour se rendre à La Mecque, les musulmans alimentent un filon en expansion, mais mal régulé

Amel surfe tous les jours sur Al-Kanz, LeMuslimPost et SaphirNews, trois piliers de la « muslimsphère » française. Vendredi, elle a visionné la liste des prénoms musulmans interdits aux Ouïgours en Chine, appris que Mennel Ibtissem quittait l'aventure *The Voice* et s'est renseignée sur le Grand Salon du mariage oriental qui a lieu ce week-end aux Docks de Paris, à la Plaine Saint-Denis. « *J'irai avec ma cousine qui se marie. On va chercher une robe, une ziana, pour s'occuper de sa mise en beauté, et un traiteur. Safia veut que tout soit halal, y compris l'hôtel, pour son voyage de noces en Turquie* », décrit la jeune femme.

Purs produits d'une jeunesse issue de l'immigration, Amel et Safia plébiscitent l'*islamic way of life*. Un choix assumé qui alimente le business du halal et des pèlerinages à La Mecque. Deux marchés en pleine expansion que certains en France rêvent de taxer pour financer de nouvelles mosquées, des écoles musulmanes et la formation des imams. En 2010, selon l'institut Solis, le marché de la viande halal pesait à lui seul 5,5 milliards d'euros. « *C'était une estimation basée sur un déclaratif consommateurs. Mais c'est une réalité difficile à chiffrer, dominée par une myriade de boucheries, d'épiceries et d'abattoirs* », prévient Abbas Bendali, son fondateur. Bernard Boutboul, directeur du cabinet Gira Conseil qui accompagne marques et restaurateurs dans leur marketing, assure qu'en 2017 ce business a dépassé les 7 milliards, dont 5 milliards pour la restauration. « *Les ventes croissent de 10 à 15 % par an et les fast-foods en tout genre, chaînes et indépendants, se taillent aujourd'hui la part du lion* », dit-il.

Parmi les 5 à 6 millions de musulmans vivant en France, 70 % disent n'acheter « que » de la viande halal, selon un sondage réalisé par l'Ifop et l'Institut Montaigne l'an dernier. Le label halal s'étend aussi désormais aux bonbons, biscuits et cosmétiques, à la mode, à la finance, au tourisme et aux médias. Mieux, il est devenu un marqueur social. De plus en plus de musulmans s'habillent « modeste » chez Uniqlo et Modanisa, voyagent *muslim friendly* via HalalBooking et financent l'achat de leur appartement auprès de la société 570 easi. Fini l'époque où ils se contentaient de ne pas consommer de porc et d'alcool, principaux interdits tirés du Coran. Tout a basculé dans les années 1980. L'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler en retrace la genèse dans *Le Marché halal ou l'Invention d'une tradition* (Seuil). « *Le concept de halal, ou licite – autrement dit de ce qui peut être mangé –, est né d'un pacte forgé entre les industriels occidentaux qui souhaitaient continuer à exporter de la viande dans les pays musulmans et les franges rigoristes de l'islam en Iran et en Arabie saoudite. Ensemble, ils élaborent un protocole industriel qui repose sur la certification et l'abattage rituel. Dix ans plus tard, avec les crises sanitaires, cette offre sera prête à répondre à la demande des musulmans de France* », résume-t-elle.

De la viande halal au « muslim way of life »

Habités à exporter des carcasses vers les pays musulmans, Bigard, les volaillers Doux et LDC et leur réseau d'éleveurs et abattoirs ont été les premiers à profiter de ce créneau lucratif. Dans les années 1990, des marques dédiées (Isla Délice de Zaphir, Isla Mondial et Délice Mondial dans le giron du conglomérat algérien Cévital...) jettent leur dévolu sur la charcuterie. Fleury Michon et les enseignes de distribution (Carrefour, Casino, Système U...) les rejoignent une dizaine d'années plus tard. *« On s'est fait attaquer en choisissant de vendre sous notre propre marque une dizaine de références de jambon de volaille. Mais on a tenu bon, réagit David Garbous, directeur du marketing stratégique de Fleury Michon. Le marché est porteur. Aujourd'hui, on travaille à l'élaboration de plats cuisiné ».*

Tout est loin d'être parfait. Dans la viande et les produits carnés, un grand flou continue de régner sur les pratiques (abattage rituel, contrôles et traçabilité...), et les arrangements entre acteurs (organismes de certification, sacrificateurs, abattoirs, transformateurs) sont régulièrement dénoncés sur les sites communautaires de consommateurs. *« Chacun défend son pré carré dans la plus grande opacité sur les prix payés entre prestataires ; 36 labels différents revendiquent l'étiquette halal »,* explique la sénatrice Nathalie Goulet, coauteure d'un rapport d'information sur le financement de l'islam en France. *« Et tant pis si on trompe le consommateur sur la marchandise ! »,* s'emporte Fateh Kimouche, fondateur d'Al-Kanz, à l'origine du scandale sur la présence de porc dans les saucisses halal de Herta (groupe Nestlé). Mais le mouvement est lancé. *« On est entrés dans l'ère du muslim way of life, où les consommateurs s'offrent des biens et services charia-compatibles, voir supra-terrestres, pour leur salut dans l'au-delà, selon un discours religieux fondamentaliste qui norme de plus en plus leurs comportements »,* juge Florence Bergeaud-Blackler.

Autres piliers de l'islam et du bon croyant, les pèlerinages (hajj et omra) à La Mecque attirent de plus en plus de musulmans. Quelque 30.000 personnes partiront de France cet été pour effectuer du 19 au 24 août le grand pèlerinage, le hajj. Et ils seraient plus de 60.000 autres à accomplir chaque année le petit pèlerinage (omra) en dehors de ces dates. *« Les musulmans de troisième génération multiplient les omras. Cela coûte de 1.000 à 2.500 euros, les lieux saints sont moins bondés et cela leur permet de se retrouver, c'est devenu identitaire »,* analyse Fateh Kimouche d'Al-Kanz.

Le marché des pèlerins : 250 millions d'euros

Estimé à plus de 250 millions d'euros, le business des pèlerinages est trusté par une quarantaine d'agences agréées par le ministère du Hajj d'Arabie saoudite pour recevoir les visas contingentés. Hajj et omra profitent aussi à une kyrielle d'intermédiaires. Plus connus sous le nom de rabatteurs, ils écument mosquées et marchés pour recruter des voyageurs. *« En France, un hajj coûte entre 5.000 et 6.000 euros en moyenne, soit 1.000 à 2.000 euros de plus que chez nos voisins européens, pour des prestations comparables. Les prix ont explosé. En 2009, on s'en sortait avec 2.500 euros »,* rappelle Sofiane Moulay. Étudiant en école d'ingénieurs, il vient de lancer avec son camarade Ilyass Haddout le comparateur de prix Hajj-Mecque qui répertorie quelque 500 offres de séjour et se présente comme un mix de Liligo et de TripAdvisor.

Pour de nombreux pèlerins, la route vers La Mecque reste le voyage spirituel d'une vie et un parcours semé d'embûches. Converti à l'islam, Gregory, 29 ans, a fait son grand pèlerinage dans la douleur. Il a payé 15.000 euros avec sa femme pour un séjour confort de vingt-huit jours en 2016. *« On nous avait promis le Hilton et un quartier près de la Kaaba. L'hôtel était pourri, la nourriture immangeable. À ceux qui se plaignaient, l'organisateur disait*

qu'on avait déjà de la chance d'être là et qu'on était tous frères », narre-t-il. Fondée en 2014, l'Acef (Association culturelle d'entraide et de fraternité) a déjà recueilli des centaines de plaintes et près de 10.000 personnes ont signé sa pétition « Stop aux prix exorbitants du hajj ». « *Les arnaques vérolent le système*, déplore son fondateur, Omar Dakir. *L'an dernier, une agence a laissé 400 personnes sur le carreau. La plupart des gens partent encore sans contrat en bonne et due forme. Certains organisateurs leur facturent les visas alors qu'ils sont gratuits. Beaucoup d'intermédiaires travaillent au noir en lien ou sans aucun agrément. On appelle ça du "paracommercialisme".* »

oOo

1. L'ÉVÉNEMENT

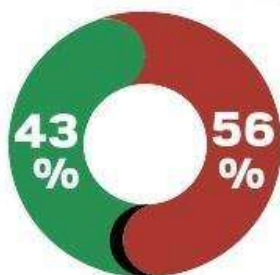
Des salafistes plutôt jeunes et convertis

CAMILLE NEVEUX @ CAMILLE_NEVEUX

Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'opinion suivante : « L'islam est incompatible avec les valeurs de la société française » ?

D'accord

Pas d'accord

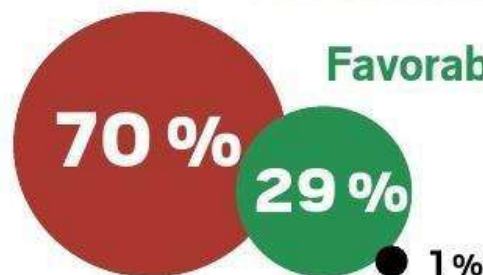


1 % ne se prononce pas

Seriez-vous favorable ou pas favorable à la création d'une taxe sur les produits halal dont les revenus serviraient à financer le culte musulman en France ?

Pas favorable

Favorable



ne se prononce pas

L'islam apparaît comme un sujet de clivage majeur chez les Français, profondément partagés selon leur sensibilité politique. Si 63 % des sympathisants Les Républicains et 62 % de ceux du FN le jugent « incompatible avec les valeurs de la société française », 73 % de ceux du PS, 60 % de ceux de La France insoumise et 58 % de LREM pensent le contraire.

MOUVANCE Le ministère de l'Intérieur dénombrait, en 2010, environ 15.000 salafistes en France. Un chiffre infime au regard des 3 à 6 millions de musulmans vivant sur le territoire, mais en hausse : les tenants de cette mouvance, dont le nom vient de l'arabe « salaf », soit les « pieux ancêtres », n'étaient que 4.000 à 5.000 en 2004.

Sociologue à l'Université libre de Bruxelles, Samir Amghar* rappelle que le salafisme développe « une approche littéraliste du Coran et de la tradition prophétique, un islam tel qu'il était vécu au VIII^e siècle ». Il se découpe en trois tendances : quiétiste, politique – très peu présente dans l'Hexagone – et révolutionnaire, qui prône l'action armée. « En France, la très grande majorité est composée de salafistes quiétistes, souligne le chercheur. Ceux-ci ont une sainte horreur des activités politiques faites au nom de l'islam, comme le font les Frères musulmans, et des actions violentes. L'État islamique et Al-Qaida sont considérés comme des chiens de l'enfer. » Radicalisation religieuse et radicalisation djihadiste ne sont d'ailleurs pas toujours liées. « Le salafisme quiétiste a développé un argumentaire religieux efficace pour empêcher ce type de basculement », assure le sociologue.

Une centaine de mosquées fermées sur 2.450

En France, ces adeptes sont plutôt des jeunes hommes, âgés de 18 à 30 ans, mais aussi des quinquagénaires et des sexagénaires, l'ancrage de cette mouvance dans notre pays datant des années 1990. « Un tiers à un quart sont des convertis, rappelle Samir Amghar. Beaucoup sont issus des quartiers populaires de la région parisienne, de Marseille, de Lyon ou du nord de la France. Et de plus en plus, de la classe moyenne ou supérieure. » La mouvance s'implanterait aussi dans les campagnes grâce à Internet.

Sur 2.450 lieux de culte musulmans, les renseignements intérieurs dénombrent une centaine de mosquées dites salafistes, dont certaines ont été fermées, comme la mosquée As-Sounna à Marseille, interdite aux fidèles depuis décembre pour six mois. Mais leurs activités sont difficilement quantifiables, tant elles se développent sur Internet, entre forums et conférences sur You-Tube, échanges sur Facebook et Twitter. Les figures de proue se nomment Rachid Abou Houdeyfa, l'imam dit « de Brest » qui réunit entre 10.000 et 600.000 vues pour chaque vidéo sur YouTube, mais aussi Éric Younous, ancien étudiant à Médine, ou Nader Abou Anas, conférencier et président de l'association culturelle et sportive D'Clic. « *Ces trentenaires ont un discours qui percute plus que celui des Frères musulmans ou de Tariq Ramadan, assure le chercheur. Ce sont eux qui séduisent désormais la jeunesse.* »

* Auteur du « *Salafisme en question* », avec Sami Zegnani, à paraître en avril aux éditions Michalon.

oOo

Le Journal du Dimanche - dimanche 11 février 2018

1. L'ÉVÉNEMENT

Le casse-tête de la formation des imams

CHRISTEL DE TADDEO @CDETADDEO

BLOCAGE La France ne parvient pas à créer un modèle national faute d'interlocuteurs

Islam de France ou islam en France ? Les tensions autour d'une simple préposition illustrent la complexité de la question. Depuis quarante ans, la formation des imams constitue une énigme paradoxale. Alors que François Hollande signait, en septembre 2015, un accord avec le Maroc pour que l'Institut Mohammed VI de Rabat forme de jeunes Français, le gouvernement pousse aujourd'hui à la structuration, sur le territoire national, d'une formation de qualité, à la fois théologique et profane, adaptée au contexte français.

Un manque d'instances musulmanes

La semaine dernière, dans un entretien accordé au *Parisien*, le président de la Fondation pour l'islam de France, Jean-Pierre Chevènement, a proposé la création d'une université destinée à la formation théologique des imams et financée par l'argent public. « *C'est très délicat* », répond Bernard Godard, ancien chargé de mission au Bureau central des cultes, tout en reconnaissant que « *demander à des pays étrangers de former des imams pour la France était une erreur* ». Pour l'auteur de *La Question musulmane en France* (Fayard), « *l'État doit intervenir – même s'il faut, pour cela, tordre un peu le principe de laïcité – mais c'est aux musulmans de s'organiser* ». Reste à savoir comment. Le Conseil français du culte musulman (CFCM), censé incarner une « *instance représentative* » des musulmans français et prendre en charge les questions liées à l'organisation et à la gestion de leur culte, est vrillé par les querelles internes et les dissensions.

Sous pression depuis les attentats de 2015, le CFCM, désormais doté d'un Conseil théologique, a édité une « *charte de l'imam* » en mars, proclamant un « *attachement à un islam du juste milieu* » et « *au pacte républicain* ». Un « *code de déontologie* » a provoqué une véritable crise entre les fédérations. « *Avec le CFCM, Nicolas Sarkozy a favorisé un islam communautaire par nationalités d'origine* », estime l'aumônier pénitentiaire d'Île-de-

France, Missoum Chaoui, pour qui « *il faudrait créer une instance musulmane sur le modèle du Consistoire israélite de France* ».

Deux instituts forment aujourd'hui des imams et des aumôniers en France : celui de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), proche des Frères musulmans, dans la Nièvre, et celui de la Grande Mosquée de Paris, où « *la formation contient deux tiers de matières religieuses et un tiers de matières profanes : sciences humaines, droit, histoire de France...* », énumère son directeur, Djelloul Seddiki. Deux écoles que tout sépare, mais toutes deux dépassées par la montée du salafisme. « *Lorsque vous faites une recherche concernant l'islam sur Google, les cinq premières pages de résultats vous conduisent sur des sites salafistes* », indique Bernard Godard, pour qui le vrai problème aujourd'hui, « *c'est l'école et l'instruction des enfants : une bataille souterraine très complexe* ».

oOo

Le Journal du Dimanche - dimanche 11 février 2018

1. L'ÉVÉNEMENT

Macron, objet spirituel non identifié

ANNA CABANA

CONFIDENCES « Chez lui, la question de Dieu est ouverte, assure un proche. Cette ouverture nourrit sa vision des religions dans la République »

C'est un familier du chef de l'État qui nous le confie : « *Emmanuel Macron est un objet spirituel non identifié, mais ce qui est sûr, c'est que le mysticisme est au cœur du macronisme.* » Quand, dans les premiers jours de septembre 2016, on a demandé à celui qui venait de démissionner du gouvernement de Manuel Valls pour marcher vers l'Élysée s'il croyait en Dieu, il a répondu exactement ceci : « *C'est une vraie question, une question compliquée. Je crois sans doute en une transcendance. Je ne suis plus sûr de croire en un Dieu. Oui, je crois en la transcendance.* » Il fut jadis suffisamment sûr de croire pour se faire baptiser à l'âge de 12 ans, par choix, au moment de son entrée à La Providence, une école de jésuites d'Amiens. Après, il a moins pratiqué. « *C'est un agnostique spiritualiste, énonce un proche. Chez lui, la question de Dieu est ouverte, au sens où elle n'est pas résolue. Et c'est cette ouverture qui nourrit sa vision de l'inscription des religions dans la République.* » Ce n'est pas pour rien qu'à l'occasion de ses vœux aux autorités religieuses, le 4 janvier, il a vanté le positionnement de « *Vincent Auriol, connu pour son ouverture d'esprit dans le domaine religieux à une époque où son parti parmi d'autres affichait ce qu'on appelait alors un laïcisme de combat* ». On ne saurait plus clairement désigner les Valls d'hier et d'aujourd'hui.

Notre président ne cache pas sa bienveillance – et ce concept lui est cher – à l'endroit de ceux qui croient. C'est d'abord ainsi qu'il faut entendre ses mots enflammés sur Jeanne d'Arc. « *J'aime les gens qui ont un monde à part* », nous exposa-t-il naguère. Devant les représentants des cultes, il a proclamé : « *Je ne demanderai jamais à quelque citoyen français que ce soit d'être modérément dans sa religion ou de croire modérément en son Dieu.* » Il n'a pas le goût de la modération, Macron. Et de citer Jaurès : « *Il serait mortel de comprimer les aspirations religieuses de l'âme humaine.* » Autant François Hollande, athée sans état d'âme, était indifférent à ces questions, autant le président actuel « *lit les textes de tous les grands monothéismes* » – ce qu'il nous expliqua pendant la campagne – et entretient «

un rapport profond avec la quête de sens » – ça, c’est un de ses amis qui le dit. Mais là où Nicolas Sarkozy se laissa filmer en train de réciter le *Notre Père* à la basilique Saint-Pierre, Macron, lui, s’est retenu de bénir le cercueil de Johnny. Sa main a saisi le goupillon avant de le reposer aussitôt. « *Il faut être très précautionneux et se mettre en situation de pouvoir parler à tout le monde* », théorisait-il en décembre 2016 dans un entretien à *La Vie*.

Ce qu’in fine il choisit de faire devant la dépouille de Johnny en dit long. Il apposa ses paumes sur le cercueil. Le toucher est une dimension cruciale dans l’idée qu’il se fait de la représentation spirituelle du pouvoir. Toujours, partout, ses gestes invoquent subliminalement l’image du président thaumaturge. Il n’est que de le regarder prendre un migrant dans ses bras – à Calais, le 16 janvier –, étreindre une dame aux cheveux blancs – à Clermont-Ferrand, le 25 janvier –, descendre de voiture une fois, deux fois, trois fois, afin d’embrasser des enfants – au Sénégal, le 3 février. « *Un président n’est pas seulement investi d’une action. Il porte aussi, de manière moins visible, tout ce qui dans l’État transcende la politique* », écrivait-il page 264 de son livre *Révolution* (XO Éditions).

Épris des symboles qui vous ancrent dans un au-delà de vous-même, dans un dépassement d’ici et de maintenant, il court les lieux où volettent des particules de sacré et où repose « *l’âme de la France* ». Il adore cette expression, du reste. Juste après s’être officiellement déclaré candidat à la magistrature suprême, le 16 novembre 2016, il est allé se recueillir sur la tombe des rois de France, en la basilique de Saint-Denis. Spiritualité, temporalité. À Rome, le 11 janvier, il a tenu à se rendre à la Domus Aurea, le palais que Neron fit construire il y a mille neuf cent cinquante-trois ans afin qu’étincelle son pouvoir. Deux semaines plus tard, dans le Puy-de-Dôme, il aurait voulu visiter l’une des cinq églises romanes majeures d’Auvergne, il avait insisté auprès de son entourage avant d’y renoncer faute de temps.

« *Il a toujours des arrière-pensées spirituelles* », décrypte l’un de ses conseillers. L’intéressé nous le disait autrement voilà un an : « *J’assume la dimension de verticalité et de transcendance, et en même temps elle doit s’accrocher à de l’immanence complète, à du matériel. Je ne crois pas à une transcendance éthérée. Il faut tresser ensemble l’intelligence et la spiritualité. La spiritualité n’est pas un mot qui me fait peur.* » Et le mot « *prêcher* » ? interrogea-t-on. Il sourit, reformula : « *Est-ce que je suis un prêcheur ?* » Re-sourire. « *Peut-être. J’essaie de convaincre les gens en leur donnant à voir quelque chose d’autre.* » Nous : « *En créant de l’intensité ?* » Lui : « *Bien sûr !* » L’intensité, aux yeux de Macron, ne saurait être une question. C’est une évidence.

oOo